

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### FERMETURE DU PONT DE CONDRIEU – LES-ROCHES-DE-CONDRIEU À TOUTE CIRCULATION POUR UNE DURÉE INDETERMINÉE

Le mardi 6 mai 2025

Ce matin, le pont de Condrieu - Les-Roches-de-Condrieu a été fermé suite à la constatation d'un nouveau seuil de risque franchi en raison de la rupture de câbles.

Une réunion s'est tenue, dès cet après-midi, en présence des Préfectures du Rhône et de l'Isère, du Département du Rhône, maître d'ouvrage, du Département de l'Isère, co-gestionnaire, des deux maires concernés et de l'ensemble des acteurs impliqués.

Dès l'alerte, plusieurs mesures préventives prévues dans les procédures de sécurité ont été activées.

Par arrêté conjoint, du Département du Rhône et du Département de l'Isère, la circulation des véhicules, des deux-roues et des piétons est interdite à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Des études complémentaires sont en cours pour évaluer les risques d'une rupture de câble. La réouverture du pont ne pourra intervenir que lorsque les conditions de sécurité seront réunies et sur la base de l'avis des experts. Compte tenu de la présence d'une canalisation de produits pétrochimiques sous le pont, qui pourrait être impactée en cas de rupture du câble, une mise à l'arrêt provisoire et préventive, a été décidée.

A l'issue de ces opérations, la navigation fluviale, interrompue dès le matin par un avis à la batellerie, pourra reprendre.

L'ensemble des autorités, qui mesurent les difficultés pour les usagers, est mobilisé pour agir pour la sécurité de tous.

Le calendrier des travaux de rénovation du pont prendra en compte cette nouvelle situation et sera adapté en conséquence.

Pour rappel, les véhicules devront emprunter les itinéraires de déviations suivants :

- Dans le sens nord-sud : par la RD 386 (Département du Rhône), RD 1086 et RD 7 (Département de la Loire) puis RD 37B et RD 4 (Département de l'Isère),
- Dans le sens sud-nord : par la RD 4 et RD 4G (Département de l'Isère) puis RD 45e et RD 386 (Département du Rhône).

#### CONTACTS PRESSE

##### PREFECTURE DU RHÔNE

Fabien DESPINASSE  
Tél : 07 86 85 61 42

##### DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Margot DUPART et Philippe HUGOT  
Tél. 06 43 54 34 68 - 06 81 54 40 26

##### DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Claire MARTIN  
06 86 69 98 01

Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr) [margot.dupart@rhone.fr](mailto:margot.dupart@rhone.fr) et [philippe.hugot@rhone.fr](mailto:philippe.hugot@rhone.fr) [claire.martin@isere.fr](mailto:claire.martin@isere.fr)